BULLETIN D'INSCRIPTION 2024

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Date de naissance : Tél. :

E-mail :

Niveau d'études instrumentales :
Chanteurs solistes ou choristes, votre tessiture :
Instrumentistes, instrument(s) pratiqué(s) :

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

- ¤ -16 ans — 200 €
- ¤ Réduit — 250 €
- ¤ Normal — 300 €
- ¤ Option we chœur septembre — 60 €

Avec, en sus, un chèque de 15€ d'adhésion à l'association

- ¤ Je m'inscris aux ateliers
- ¤ Je suis chanteur
- ¤ Je suis instrumentiste
- ¤ Je m'engage pour la totalité de la session
- ¤ Je joins un chèque de 50 € d'acompte
- ¤ Je joins un chèque de 15€ de cotisation à l'association
- ¤ Je joins un certificat si je bénéficie d'un tarif réduit
- ¤ J'habite à Dijon et peux mettre à disposition ..... chambre(s)
- ¤ Je cherche potentiellement une solution d'hébergement

TOTAL À PAYER : ------- €

¤ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les avoir approuvées

Date & signature :

À renvoyer à : Les Traversées baroques,
14 rue des rosiers, 21 000 Dijon

Conditions générales d'inscription

La cotisation à l'association est obligatoire et valable un an.L'acompte de 50€ est impératif pour la prise en compte de votre inscription. Il ne sera pas remboursé en cas d'annulation de votre part. L'hébergement et les repas ne sont pas compris. Les Traversées Baroques peuvent proposer un hébergement chez l'habitant, dans la limite des places disponibles et en fonction des réponses des stagiaires dijonnais mettant des chambres à disposition. Merci de signaler ce besoin à l'inscription.

L'organisateur se réserve le droit, en cas d'événement indépendant de sa volonté ou d'indisponibilité d'un ou plusieurs professeurs, ou encore en cas d'insuffisance de participants régulièrement inscrits, d'annuler tout ou partie du stage. Il restituera alors les sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité. De même, le nombre de stagaires est limité et votre inscription ne sera définitive qu'après réception de l'avis qui vous sera envoyé.

Les ateliers auront lieu dans les locaux de la Maîtrise de Dijon
14 rue du Nuits-Saint-Georges, 21 000 Dijon